

Namur, le 15 septembre 2021.



<http://www.initiativecitoyenne.be>

A l'attention de : Mme Caroline Désir,
Ministre de l'Éducation en Fédération
Wallonie-Bruxelles ;
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 Bruxelles

Cc : UFAPEC & FAPEO

Objet : MISE EN DEMEURE de répondre aux questions urgentes suscitées par la vaccination anti Covid-19 des enfants en milieu scolaire

Madame la Ministre,

Notre collectif citoyen, né en 2009 à l'occasion de la « pandémie » précédente, est à présent sollicité par de nombreux citoyens et professionnels de santé au sujet de la vaccination des enfants, tous désireux d'une information claire, robuste et en un mot, scientifiquement irréprochable.

Comme vous l'avez en effet annoncé, la vaccination anti-covid 19 des jeunes de 12 à 17 ans va débuter dans le cadre scolaire bien qu'initialement, en 2020, plusieurs experts et pédiatres affirmaient pourtant sur les plateaux télé qu'elle n'était pas indiquée du tout dans cette catégorie d'âges.

En février 2021, le Pr Yves Van Laethem disait encore que « *vacciner les jeunes ne leur donnera aucun droit supplémentaire. Ça va les protéger d'une maladie qui les touche peu sur le plan physique et ça ne va pas protéger de manière conséquente les personnes âgées selon les informations qu'on a* » [1].

Vous-même, Madame Désir, déclariez encore dans le Soir du 29 août dernier que « *les pédiatres de la Task Force pédiatrique m'ont répondu qu'ils ne voyaient pas actuellement de différence en termes d'hospitalisation des enfants entre les variants delta et les autres formes du Covid. Il n'y a d'ailleurs pas d'enfants en soins intensifs pour l'instant. Sur base des données existantes, les pédiatres considèrent que le covid est une maladie bénigne pour les petits* ». [2]

Quand les journalistes vous demandent « quel est votre plan ? », vous expliquez dans le même article que celui-ci comporte trois phases : sensibiliser, fournir les doses de vaccins puis revenir vacciner dans les écoles assez vite après cette « sensibilisation », **en prétendant que « vous n'avez pas le choix », et qu'il y a « urgence »**, que vous allez faire appel à une asbl pour déconstruire les fake news à l'aide d'influenceurs, et de professionnels, et que les élèves seront à cette fin réunis lors des récréations notamment....

Un petit peu plus loin dans votre interview, vous déclarez que « *c'est la Commission Communautaire Commune (Cocom) qui va acheminer les vaccins et faire en sorte que les élèves, les parents et les enseignants 'piqués' à l'école soient encodés dans leur base de données* » ou encore que « *l'idée, vous l'aurez compris, est que les élèves puissent également être des ambassadeurs auprès de leurs parents* ».

En tant que Ministre de l'Education, il vous incombe de donner la priorité à l'intérêt de nos jeunes, et non de participer à leur instrumentalisation au profit d'une politique qui prend leur santé en otage, ou leur fera encourir des risques disproportionnés, à coup de fake news institutionnalisées.

Saviez-vous par exemple qu'une récente étude majeure vient de démontrer que les jeunes garçons sont six fois plus à risque de souffrir de problèmes cardiaques après avoir été vaccinés que d'être hospitalisés pour cause de Covid ? [3] Ou encore qu'Andrew Pollard, le « Monsieur vaccins » anglais vient encore il y a peu de rappeler qu'il était impossible d'atteindre l'immunité collective par le vaccin à cause des variants [4], comme confirmé le 10 septembre dernier par le représentant européen de l'OMS disant son pessimisme sur la vaccination pour vaincre la pandémie [5].... ?!!

En outre et en préambule, *un certain nombre de précédents doivent absolument être rappelés* ici pour que tout un chacun, et vous la première, saisissiez d'emblée la parfaite légitimité de cette mise en demeure et l'urgence d'obtenir des réponses, **afin d'éviter de reproduire encore et encore les échecs et désastres du passé :**

-Dans les années 90', en France, a commencé une vaste campagne de vaccination massive contre l'hépatite B dans le cadre scolaire, campagne qui a dû être interrompue par le Ministre Kouchner au vu des risques neurologiques graves mis en évidence [6]. Grâce à une propagande astucieuse de la part des firmes et du gouvernement, diverses communications ont alors tenté de réhabiliter la prétendue « sécurité » du vaccin anti-hépatite B, tout de même responsable, selon le rapport Dartigues, d'une des plus grandes séries d'effets secondaires de toute l'histoire française de la pharmacovigilance [7]. *Le Journal Libération du 14 octobre 2008 nous apprenait en outre le sort réservé au Pr Marc Tardieu, neuropédiatre de la Pitié Salpêtrière ayant démontré un sur-risque de sclérose en plaques plus de 3 ans après la vaccination chez les enfants vaccinés contre cette maladie : « interdit de conférence de presse » [8]...*

Le bilan de cette vaccination de masse contre l'hépatite B, avec plus de 25 ans de recul, est que les pays ayant le plus vacciné ont vu leurs taux de cancers hépatiques (soit la complication la plus grave que l'on dit vouloir éviter par la vaccination) doubler voire tripler, selon les cas [9].

- En 2009, les autorités internationales, mais aussi européennes et belges nous alertaient d'un autre grand danger absolu, la grippe H1N1, nous pressant là encore de nous faire massivement vacciner avec un vaccin qui était prétendument sûr et suffisamment testé, recourant à un nouvel adjuvant [10]. Résultat ? Des milliers de cas d'effets secondaires, maladies neurologiques, auto-immunes etc., dont la narcolepsie considérée comme un effet secondaire grave relié au vaccin H1N1 [11]. Les pays n'ayant pas vacciné du tout, comme la Pologne, n'ont par contre pas connu plus de cas de H1N1 ou plus de décès [12]. En 2017, l'ex Commissaire Européen à la Santé, le Dr Vytenys Andriukaitis, lui-même médecin, déplorait, nous citons, les « **expériences terrifiantes** » vécues par des centaines de jeunes vaccinés avec ces inutiles vaccins H1N1 [13], sans que cela ne leur rende pour autant la santé perdue.

-En 2011, la publicité de la Communauté Française en faveur des vaccins tout au long de la vie qui comparait la vaccination à un parapluie ou à une ceinture de sécurité a été sévèrement désapprouvée par le Jury d'Ethique publicitaire qui l'a décrétée trompeuse et « **de nature à induire le consommateur en erreur », parce qu'elle taisait complètement les risques possibles et qu'elle présentait les avantages de façon trop absolue, ce qui était également en contradiction avec les principes du Code de la Chambre de Commerce Internationale [14].** Coût public : 80 000 euros sans compter ce qu'ont pu représenter les effets secondaires chez les jeunes et patients concernés.

- En 2013, le Ministère japonais de la Santé retirait sa recommandation en faveur des vaccins anti-HPV (papillomavirus) après les effets secondaires désastreux de cette vaccination non seulement

dans leur pays [15], mais aussi un tollé dans le monde entier, vaccination qui reste pourtant proposée dans le cadre scolaire chez nous.... Thromboses, paralysies, maladies auto-immunes, troubles des règles et de la fertilité, kystes ovariens, inflammations pelviennes et hausses des cancers invasifs du col comme « brillants » résultats de cette vaccination massive-là [16].

- En 2020, nous avons envoyé plusieurs lettres de questions sourcées et documentées aux Ministres Wilmès et De Block au sujet notamment des vaccins contre le coronavirus [17], et en dépit de la promesse de réponse de Mme De Block (*Le Soir* du 22 avril 2020 [18]), nous n'avons hélas jamais rien reçu, alors que la santé de millions de Belges qui est pourtant concernée par ces questions et ces réponses, mérite assurément mieux que ce silence, et ce mépris, comme vous en conviendrez.

C'est donc avec ce « cadre historique » resitué, que nous nous adressons à présent à vous, en urgence, pour obtenir ces réponses nécessaires, mais également vous demander de suspendre la vaccination dans le cadre scolaire, tant que tous ces éléments d'information cruciaux n'auront pas dûment été communiqués aux jeunes et à leurs parents :

1°) Volet épidémiologique :

a) Pouvez-vous lever toute opacité sur cette notion d'urgence à vacciner absolument les jeunes à l'école, et nous dire ***quelles sont les données épidémiologiques précises dont dispose votre Ministère et qui auraient changé la donne depuis les derniers propos du Pr Van Laethem en février dernier*** au sujet des jeunes ? ***En Belgique, rappelons que Sciensano refuse depuis déjà des mois de fournir les chiffres de décès covid hôpital par hôpital [19] et que pas moins de 26 000 documents confidentiels ne restent accessibles qu'aux seuls députés via les PC de la Chambre, en dehors de tout contrôle citoyen autre*** [20]. Nous ne pouvons imaginer en effet que votre Ministère agisse à l'aveugle, comme simple « bras armé » de la Cocom sans avoir cherché à disposer en amont de pareils éléments justificatifs.... Nous souhaiterions donc les sources et données précises.

b) Etant donné que la vaccination repose sur la production d'anticorps, que toute une série de jeunes ont déjà pu contracter des formes asymptomatiques de Covid, et qu'il n'est pas forcément anodin de vacciner des individus ayant déjà contracté la maladie ou pire, en cours d'incubation, ***pouvez-vous nous dire si votre Ministère a cherché à connaître la proportion de jeunes qui pourrait déjà avoir des anticorps naturels avant vaccination*** [21] ? ***Et nous dire également si par précaution et pour éviter des risques inutiles un test PCR et/ou un dosage des anticorps sera réalisé AVANT la vaccination*** [22] ?

2°) Caractère expérimental :

Pouvez-vous nous préciser de façon claire quel sera ou quels seront le(s)vaccin(s) précisément utilisés pour la vaccination des jeunes et leur statut, s'il est/sont expérimental(aux) ou non, selon vous ?

Cette donnée nous semble absolument capitale en termes de légalité puisque toute personne participant à une expérimentation doit absolument en être informée selon les principes repris dans le Code de Nuremberg, tels qu'on peut par exemple les retrouver sur le site de l'hôpital Erasme [23], mais aussi dans la loi belge du 7 mai 2004 relative à l'expérimentation humaine.

Les autorisations de mise sur le marché reçues pour ces vaccins sont *conditionnelles*, comme vous le savez [24].

Les données officielles sur le vaccin Comirnaty de Pfizer font état de tests d'évaluation d'efficacité qui ne seront terminés qu'en 2023 [25].

Le Dr Jean François Saluzzo, ancien directeur du département des vaccins viraux chez Sanofi et expert auprès de l'OMS a rappelé récemment qu'il s'agissait de technologies vraiment inédites avec lesquelles les autorités prendraient forcément un risque, désapprouvant au passage la vaccination des jeunes avec ce type de produit (vaccins à ARNm) [26].

Quant au vaccin Johnson & Johnson, bien qu'il soit administré dans les vaccibus aux moins de 41 ans moyennant signature d'un formulaire incomplet, d'autres sites, comme celui de l'Aviq précisent qu'il est réservé aux plus de 40 ans [27]. Quoi qu'il en soit, un médecin d'un Vaccibus de la Cocom interrogé le 7 septembre dernier sur le campus du Solbosch de l'ULB n'a pas été franchement capable de répondre à notre question, en présence de notre huissier de justice, de savoir si les essais cliniques du vaccin Johnson & Johnson étaient terminés ou non....

Vous trouverez en annexe à ce courrier des précisions additionnelles sur l'importance extrême d'obtenir une réponse à cette question pour l'avenir et la sécurité de nos jeunes puisque **« la plupart du temps, ce n'est que bien longtemps après son administration qu'un agent peut révéler son caractère de produit expérimental »** [28], les produits testés et expérimentés à large échelle pouvant démontrer des effets iatrogènes à moyen ou long terme dont l'ampleur et la gravité ne sont parfois visibles que 10, 15 ou 20 ans après qu'ils aient été approuvés.

3°) Volet légal :

Plusieurs dispositions légales sont ici en jeu et il incombe aux divers Ministères, dont le vôtre, d'apporter la preuve que celles-ci seront intégralement respectées dans l'intérêt de nos jeunes. Parmi ces dispositions se trouvent notamment la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient qui stipule en son article 8 alinéa 2 : **« Les informations fournies au patient, en vue de la manifestation de son consentement visé au § 1er, concernent l'objectif, la nature, le degré d'urgence, la durée, la fréquence, les contre-indications, effets secondaires et risques inhérents à l'intervention et pertinents pour le patient, les soins de suivi, les alternatives possibles et les répercussions financières. Elles concernent en outre les conséquences possibles en cas de refus ou de retrait du consentement, et les autres précisions jugées souhaitables par le patient ou le praticien professionnel, le cas échéant en ce compris les dispositions légales devant être respectées en ce qui concerne une intervention. »** [29]

Il ressort malheureusement de notre investigation sur le terrain que le formulaire de « consentement » que la Cocom fait signer aux personnes de moins de 41 ans qui reçoivent une vaccination de type Johnson et Johnson est assez peu rigoureux [30], évoquant des chiffres incertains sur les décès et hospitalisations prétendument évités, mais sans rien communiquer des limites du vaccin, par exemple le fait qu'il est moins efficace sur le variant Delta [31]. Ou la communication claire qu'on peut encore se retrouver à l'hôpital et même décéder en ayant été vacciné, comme les récents chiffres britanniques le prouvent sans l'ombre d'un doute [32]. Ce formulaire ne mentionne pas non plus de façon loyale et complète toute une autre série d'effets secondaires graves pourtant connus des autorités et nécessaires aux jeunes et aux parents pour décider de façon éclairée, par exemple un risque accru de paralysie de Guillain-Barré [33], atteinte neurologique grave susceptible de laisser des séquelles à vie chez certains patients, ou les nouveaux effets secondaires mis en évidence par l'Agence Européenne comme les vertiges et les acouphènes [34], ou les troubles des règles [35].

Pas un mot non plus, ce qui est contraire à la loi du 22 août 2002, sur les alternatives à la vaccination et les traitements efficaces précoces en cas de covid bien que des instances diverses et variées, dont l'OMS, ont déjà publié des documents démontrant que les nutriments essentiels (vitamine A, C, D, zinc etc...) sont, et de loin, plus performants que les vaccins, même dans les pays pauvres, pour sauver un maximum d'années de vie en bonne santé, sans l'inconvénient du risque d'effet secondaire grave irréversible [36]. Pas un mot non plus n'a été dit aux personnes vaccinées que nous avons interrogées devant huissier, sur la façon de rapporter un effet secondaire, quel canal utiliser pour ce faire, ce qui est évidemment préoccupant puisque cette méconnaissance assure une déperdition évidente des cas par rapport à la « transparence totale » dont l'Agence belge du Médicaments (AFMPS) prétend faire l'objet dans le traitement de la pharmacovigilance [37]....

a) Vous comprendrez dès lors que **nous souhaitons avoir accès sans tarder à la teneur intégrale de ce que vos services comptent communiquer comme « sensibilisation » via divers influenceurs aux jeunes et par leur intermédiaire, à leurs familles**, et cela, afin de nous assurer dans le respect de notre démocratie, que la législation ne sera pas (une fois de plus) bafouée, vis-à-vis de ce public jeune, particulièrement vulnérable à divers types possibles d'*abus de faiblesse*.

b) Nous souhaiterions également de la part de vos services *des informations additionnelles nous démontrant la proportionnalité de cette vaccination des jeunes*, conformément à la loi du 7 mai 2004 qui prescrit que « ***toute expérimentation sur un mineur doit se rapporter directement à la pathologie dont il souffre et les risques encourus devant être en proportion du bénéfice escompté*** » ainsi aussi qu'à l'article 22 bis de notre Constitution qui stipule que « ***dans toute décision qui le concerne, l'intérêt de l'enfant est pris en considération de manière primordiale*** ». Vous trouverez en référence [38] ce que déclarait par exemple la Garde médicale Namuroise (Gamena) sur les inconvénients de la vaccination chez les adolescents sur les affiches du Centre de vaccination de Namur Expo, comme nous avons pu nous les procurer...ces informations seront-elles fournies par écrit de la même façon aux jeunes et à leurs familles ??

c) Nous souhaiterions également connaître la valeur que vous accordez à la **résolution 2361 du Conseil de l'Europe, du 27 janvier 2021 relative aux « aspects juridiques, éthiques et pratiques des vaccins contre la covid 19 »** qui demande en son **article 7.3.2** « *de veiller à ce que personne ne soit victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison de risques potentiels pour la santé, ou pour ne pas vouloir se faire vacciner* » [39] ? Les orientations de cette résolution pourront-elles être respectées si certains enseignants demandent dans les classes aux jeunes de lever la main pour voir qui a été vacciné, avec le poids possible de la violation du secret médical et de la pression sociale sur les jeunes plus influençables ? Par ailleurs, quelles dispositions seront prises afin de respecter l'**article 7.4.3**. de cette résolution, qui impose « *de veiller à ce que les souhaits des enfants soient dûment pris en compte, en conformité avec leur âge et leur degré de maturité ; lorsque le consentement de l'enfant ne peut pas être donné, de veiller à ce qu'un accord reposant sur des informations fiables et adaptées à son âge soit donné sous d'autres formes* » ?

4°) Volet éthique et informationnel :

a) L'école étant un lieu censé former nos jeunes à l'esprit critique, à la citoyenneté et au respect des lois, et non un centre médical, nous nous demandons dans quelle mesure l'ASBL et les influenceurs dont vous parlez veilleront réellement à un **pluralisme** suffisant en matière d'informations, en contribuant à diffuser de façon loyale l'existence de risques, bien légitimement susceptibles de rebuter les jeunes à se faire vacciner, alors que votre objectif affiché est pourtant précisément de pousser un maximum de personnes (jeunes, parents et profs) à se faire vacciner?

Ne va-t-on pas donc plutôt vers un **bourrage de crâne** en faveur de la vaccination, à l'instar du « **lavage de cerveau** » que préconisait il y a quelques mois encore l'infectiologue Charlotte Martin pour inciter à la vaccination [40] ?

Pouvez-vous dès lors nous en dire plus sur cette fameuse ASBL, quelle légitimité celle-ci aurait-elle à parler plus particulièrement de vaccination aux jeunes ?

Et pourquoi celle-ci a-t-elle été sollicitée dans le cadre des communications aux jeunes d'experts comme Emmanuel André ou le Pr Smeesters [41] ? Cette ASBL ou vos services ont-ils veillé au moins à informer les jeunes et leurs parents de l'existence de **conflits d'intérêts** par rapport à l'industrie du vaccin, comme c'est par exemple le cas pour le Pr Smeesters [42], puisque cette donnée influe sur le jugement clinique [43] ?

b) Vous avez aussi évoqué **l'encodage des patients dans la banque de données Cocom**. Quelle information est fournie aux personnes à cet égard, quant aux dispositions sur le respect de leur vie privée, ou encore sur la durée de conservation des données ?

Celles-ci seront-elles par exemple « transférées » vers un éventuel futur pass sanitaire à Bruxelles, mesure prétendument temporaire selon Alexander De Croo [44], bien que le Ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Lemaire évoque une mesure au contraire beaucoup plus durable [45] et que la firme transnationale Thalès nous décrive cette étape comme le prélude à un nouveau mode d'établissement de l'identité (identité numérique, dans tous les domaines de la vie, à partir de ce début d'ordre vaccinal/sanitaire sur une plateforme donnée [46]).... ?

5°) Volet de la responsabilité :

Alors que le Pr Luc Montagnier, virologue et prix Nobel de Médecine estime que cette vaccination est « **une erreur stratégique qui impacte l'avenir de l'humanité** » [47] et **que ces vaccins à ARN sont des jeux d'apprentis sorciers comportant des risques de cancer** [48] ; alors qu'un généticien moléculaire comme le Dr Christian Vélot estime qu'il est « **urgent de ne pas vacciner les enfants** » [49], **pouvez-vous nous dire qui prend la responsabilité en cas d'effets secondaires sérieux, quelle est l'instance qui est précisément garante dans ce cas ?**

Selon les patients interrogés par nos soins en présence de notre huissier, il s'agissait d'une information importante et utile à leurs yeux et qu'ils auraient aimé avoir bien qu'elle ne leur ait pas été communiquée. **Il s'agit à nos yeux d'une question d'autant plus importante que des articles de presse ont fait état de contrats signés avec les firmes les déchargeant de leur responsabilité pour la survenue d'effets secondaires** [50], pouvez-vous donc nous renseigner précisément à cet égard ?

Le médecin vaccinateur reste-t-il également responsable des actes posés dans le cadre scolaire ou n'est-il plus alors qu'un exécutant des directives d'Etat [51] ? Au Canada, on sait par exemple que les frais d'inhumation de sujets vaccinés avec des vaccins approuvés sont pris en charge [52], toutefois il s'agit là d'une infime responsabilité, trop tardive, et qui ne répare rien.

Nous pensons que nous fournir une réponse rapide et la plus précise possible à ces questions doit être une de vos priorités du moment, et que cela constituerait d'ailleurs une marque élémentaire de considération pour la santé et le droit à la vie des jeunes qui dépendent de votre Ministère. En l'absence de réponse de votre part et de mise en attente de la campagne de vaccination dans le cadre scolaire le temps que les jeunes et leurs parents reçoivent ces éléments d'information

complémentaires, il nous semble que votre responsabilité pourrait être engagée, de la même manière qu'elle vient de l'être, pour d'autres Ministres dans des pays voisins [53].

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses,

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée, Muriel Hubin, Dr Eric Beeth.

Références

[1] Prins, A., « Vacciner les jeunes en priorité : la fausse bonne idée ? », Moustique, 2 février 2021 <https://www.moustique.be/actu/2021/02/02/vacciner-les-jeunes-en-priorite-la-fausse-bonne-idee-187654>

[2] Burgraff, E. et Hutin, C., « Comment vacciner parents, élèves et professeurs ? », *Le Soir*, 29 août 2021 <https://plus.lesoir.be/391906/article/2021-08-29/bruxelles-comment-vacciner-parents-eleves-et-professeurs>

[3] Sample, I., « Coronavirus Boys more at risk from Pfizer jab side-effect than Covid, suggests study, *The Guardian*, 10 septembre 2021. <https://www.theguardian.com/world/2021/sep/10/boys-more-at-risk-from-pfizer-jab-side-effect-than-covid-suggests-study>

[4] « Andrew Pollard, Monsieur vaccin en Angleterre : impossible d'atteindre l'immunité collective avec le vaccin. », *Planète360*, 10 août 2021. <https://planetes360.fr/andrew-pollard-monsieur-vaccin-en-angleterre-impossible-datteindre-limmunit-e-collective-avec-le-vaccin/>

[5] « Covid-19 : L'OMS finalement pessimiste sur la vaccination pour vaincre la pandémie », *Cnews avec AFP*, 10 septembre 2021. <https://www.cnews.fr/france/2021-09-10/covid-19-loms-finalement-pessimiste-sur-la-vaccination-pour-vaincre-la-pandemie>

[6] « Vaccination contre l'hépatite B : une autre controverse », *Passeportsanté*. https://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/ArticleComplementaire.aspx?doc=vaccination-contre-l-hepatite-B-une-autre-controverse_do

[7] Mission d'expertise sur la politique de vaccination contre l'hépatite B en France, Version définitive du 15 février 2002. https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20160316/ob_a8a22c_rapport-dartigues-vacc-hb.pdf

[8] Favereau, E., « Cachez ce risque que je ne saurais voir », *Libération*, 14 octobre 2008. https://www.liberation.fr/sciences/2008/10/14/cachez-ce-risque-que-je-ne-saurais-voir_114959/

[9] Delépine, G, Delépine N ; « Effet paradoxal du vaccin anti-hépatite B : augmentation du nombre de cancer du foie après vaccination. Recul de 25 ans », *Agoravox*, 23 décembre 2018. <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/effet-paradoxal-du-vaccin-anti-211018>

- [10] Stroobants, J.-P., « En Belgique, la vaccination contre la grippe A(H1N1) est vivement critiquée », *Le Monde*, 19 octobre 2009. https://www.lemonde.fr/planete/article/2009/10/19/en-belgique-la-vaccination-contre-la-grippe-a-h1n1-est-vivement-critiquee_1255770_3244.html
- [11] Favereau, E., « Effets secondaires du vaccin H1N1 : les indemnités traînent », *Libération*, 24 novembre 2020. https://www.liberation.fr/france/2020/11/24/effets-secondaires-du-vaccin-h1n1-les-indemnisations-trainent_1806453/
- Miller, E., Andrews, N., Stellitano, L ; et al., « Risk of narcolepsy in children and young people receiving AS03 adjuvanted pandemic A/H1N1 2009 influenza vaccine: retrospective analysis », *BMJ* 2013; 346 doi: <https://doi.org/10.1136/bmj.f794>
- [12] Atterstam, I., « Le modèle grippé des vaccins suédois », *Svenska Dagbladet* (extraits) repris dans le *Courrier International*. <https://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/dec-2011/Courrier-International--15-mars-2012.pdf>
- [13] Gallagher, P., « EU health chief: children suffered 'terrifying experiences' from swine flu vaccine side effects », *inews*, 22 février 2017. <https://inews.co.uk/news/health/eu-health-commissioner-narcolepsy-swine-flu-vaccine-48685>
- [14] « Vaccins, le Jury d'Éthique publicitaire donne raison à Initiative Citoyenne », 9 novembre 2011. <http://initiativecitoyenne.be/article-vaccins-le-jury-d-ethique-publicitaire-donne-raison-a-initiative-citoyenne-88379580.html>
- [15] Mulcahy, N., « Japan Withdraws HPV Vaccine Recommendation for Girls », *Medscape*, 25 juin 2013. <https://www.medscape.com/viewarticle/806645>
- [16] Delépine, G., « Effet paradoxal du Gardasil, accélérateur de l'apparition de cancers du col utérin chez les jeunes femmes », *Agoravox*, 17 août 2018. <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/effet-paradoxal-du-gardasil-206898>
- [17] Questions au gouvernement belge sur le coronavirus, le confinement et les futurs vaccins, Initiative Citoyenne, 13 avril 2021. https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20200413/ob_9d8999_questions-au-gouvernement-sur-le-coron.pdf
- Seconde lettre, avec copie au roi : https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20200601/ob_e39c25_mise-en-demeure-ic-gouvernement-de-sop.pdf
- [18] Ponciau, L., « Vaccins, masques, dépistages: Sophie Wilmès interpellée par un collectif citoyen », *Le Soir*, 22 avril 2020. https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20200425/ob_21d144_article-le-soir-22-avril-2020-action.pdf
- [19] « Coronavirus | Pourquoi les autorités ne veulent pas livrer les chiffres sur les décès par hôpitaux? », *L'Avenir*, 22 décembre 2020. https://www.lavenir.net/cnt/dmf20201222_01539711/coronavirus-pourquoi-les-autorites-ne-veulent-pas-livrer-les-chiffres-sur-les-deces-par-hopitaux
- « Sciensano refuse de communiquer les chiffres bruts des hôpitaux à la commission spéciale covid », *7 sur7.be*, 15 juin 2021. <https://www.7sur7.be/belgique/sciensano-refuse-de-communiquer-les-chiffres-bruts-des-hopitaux-a-la-commission-speciale-covid~a7b00f07/>
- [20] « L'OMS refuse l'invitation de la Belgique: "Cette annulation donne l'image au citoyen qu'il y a quelque chose que l'on ne veut pas dire" », *Belga, La Libre*, 18 septembre 2020. <https://www.lalibre.be/belgique/societe/2020/09/18/loms-refuse-linvitation-de-la-belgique-cette->

[annulation-donne-limage-au-citoyen-qui-y-a-quelque-chose-que-lon-ne-veut-pas-dire-Y5VI4CWQUVAJFHWOYBDF35CM2A/](https://doi.org/10.1016/j.cell.2020.05.015)

[21] « Coronavirus : des personnes immunisées grâce à d'autres virus ? », *Yahoo Actualités*, 22 mai 2020 <https://fr.news.yahoo.com/coronavirus-immunite-grace-autres-virus-125953992.html>

GRIFONI ET AL., 2020, *Cell* 181, 1–13 June 25, 2020 © 2020 Elsevier Inc. <https://doi.org/10.1016/j.cell.2020.05.015>

[22] Interview du Dr Cécile Andri par Cité24. A Partir du temps 23'28" : « *Il y a des tas de choses qui devraient être faites, par exemple des PCR qui devraient être faits AVANT le vaccin pour savoir si le patient est positif ou pas, ou bien des tests antigéniques rapides, en 5 minutes on peut savoir si le patient est positif ou pas parce qu'on ne va pas vacciner quelqu'un qui est déjà en train de faire la maladie, c'est une erreur médicale grave et pourtant c'est ce qui est fait* ». https://www.youtube.com/watch?v=8oSXo1LQ_1M

[23] Le Code de Nuremberg, *hôpital Erasme*. <https://www.erasme.ulb.ac.be/fr/enseignement-recherche/comite-d-ethique/consensus-ethiques/le-code-de-nuremberg-1947>

[24] « AMM conditionnelles : manque de transparence ? Des associations interrogent l'ANSM », *France Soir*, 30 août 2021. <https://www.francesoir.fr/societe-sante/procedures-autorisations-de-mise-sur-le-marche-transparence-ansm>

[25] Comirnaty, annexe 1, résumé des caractéristiques du produit, p. 21/37. https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210913/ob_f69cb8_comirnaty-epar-product-information-fr.pdf

[26] Pr Jean-François Saluzzo, sur France Info, 10 novembre 2020 : "**Les autorités vont devoir prendre des risques, car c'est la première fois qu'on utilise ce type de vaccin !**" « **Le procédé utilisé est "tout à fait nouveau et révolutionnaire"**, selon le virologue. La méthode se fonde sur l' "utilisation d'acides nucléiques, en l'occurrence l'ARN [acides ribonucléiques] détaille-t-il. Mais cela implique aussi que « les autorités vont devoir prendre des risques », car c'est « la première fois qu'on utilise ce type de vaccin ». Et l'étape « de l'enregistrement de ce vaccin par les autorités nationales » est un processus qui peut prendre beaucoup de temps. Néanmoins, « **c'est la première fois qu'on fait une étude clinique de phase 3 ne deux mois** », remarque le virologue, généralement lors de la phase 3 d'un essai clinique, « on fait un suivi sur un an ou deux ans pour savoir si, au bout de six mois ou un an, le vaccin protège ». https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/vaccin-efficace-a-90-contre-le-covid-19-nous-sommes-a-l-aube-d-une-revolution-technologique-salue-un-virologue_4175613.html

Pr Jean-François Saluzzo : "Vacciner les jeunes ? Je ne suis pas tout à fait d'accord !" Entretien Sud Radio du 30 juillet 2021. <https://www.facebook.com/watch/?v=575374960296453>

[27] <https://covid.aviq.be/fr/centres-portes-ouvertes>

[28] Potelle, E., « L'expérimentation sur l'homme. Symptôme d'une société non égalitaire », *Les Cahiers de la Coalition Mondiale*, Bruxelles, Editions de la Coalition Mondiale pour l'Abolition de l'Expérimentation sur l'Homme et l'Animal, 1984. Extraits mis en ligne : https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210914/ob_051c58_l-experimentation-humaine-coalition.pdf

[29] https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&nm=2002022737&la=F

[30] Formulaire de prétendu « consentement éclairé » de la Cocom sur la vaccination Janssen : https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210913/ob_73f9c9_cocom-formulaire-janssen.pdf

[31] « Le vaccin Johnson & Johnson moins efficace contre le variant Delta » (comme Moderna et Pfizer), LN24. <https://www.ln24.be/2021-07-21/le-vaccin-johnson-johnson-moins-efficace-contre-le-variant-delta>

[32] Du 1er février au 2 août, le Royaume-Uni a enregistré 742 décès dus au variant Delta. **Sur ces 742 décès, 402 étaient entièrement vaccinés. 79 avaient reçu une seule injection. Seuls 253 n'étaient pas vaccinés... Et 402 décès sur 47 008 cas chez les vaccinés ; 253 décès sur 151 054 cas chez les non-vaccinés"...**

Rapport officiel : SARS-CoV-2 variants of concern and variants under investigation in England (6 août 2021, p. 19/44) https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210912/ob_e0bc73_rapport-britannique-6-aout-2021.pdf

[33] « Le vaccin Johnson & Johnson présente un "risque accru" de développer le syndrome de Guillain-Barré », *France 24*, 13 juillet 2021.

<https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20210712-le-vaccin-johnson-johnson-pr%C3%A9sente-un-risque-accru-de-d%C3%A9velopper-le-syndrome-de-guillain-barr%C3%A9>

[34] « Vaccin anti-coronavirus : l'EMA identifie deux nouveaux effets secondaires du vaccin Johnson & Johnson », *Belga/ RTBF*, 6 août 2021. https://www.rtf.be/info/societe/detail_vaccin-anti-coronavirus-l-ema-identifie-deux-nouveaux-effets-secondaires-du-vaccin-johnson-johnson?id=10819739

[35] C.Bo. avec AFP, « Vaccination contre le Covid-19 : « signal potentiel » concernant les troubles des règles », *BFMTV*, 30 juillet 2021. https://www.bfmtv.com/sante/vaccination-des-adolescents-signal-potentiel-concernant-les-troubles-des-regles-sous-surveillance_AD-202107300410.html

[36], « Faire des choix justes pour une couverture sanitaire universelle, Rapport final du Groupe Consultatif de l'OMS sur la Couverture Sanitaire Universelle et Equitable », 2014, cf. graphe en p. 14 du rapport :

https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/185069/9789242507157_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

[37] « *En étant totalement transparente, l'AFMPS vise à accroître la confiance dans les vaccins* contre la COVID-19. », déclare l'agence sur son site : https://www.afmps.be/fr/usage_humain/medicaments/medicaments/covid_19/vaccins/pharmacovigilance_pour_les_vaccins_contre_la

A comparer avec ce que mentionnait un article paru dans la revue médicale *The Lancet* dès 1938, et disant au contraire : « *Sans propagande, il ne pourrait bien sûr jamais y avoir de campagne vaccinale à large échelle. Mais ô combien il est périlleux de mélanger propagande et faits scientifiques. SI NOUS DISIONS SIMPLEMENT LA VERITE, IL EST DOUTEUX QUE LE PUBLIC ACCEPTERAIT DE SE SOUMETTRE A LA VACCINATION.* » in « Grain and scruples », *The Lancet*, Jan 1938, p. 48. https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210912/ob_7d98a2_lancet-1938.pdf

[38] Gamena, extraits des affiches apposées au Centre de vaccination de Namur Expo sur les inconvénients de la vaccination Covid-19 chez les jeunes : https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210913/ob_4cd502_gamena-namur-expo-inconvenients-vac.pdf

[39] Résolution 2361 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe relative aux « Vaccins contre la covid-19: considérations éthiques, juridiques et pratiques », 27 janvier 2021. <https://pace.coe.int/pdf/840ad2aa894c5aaa7dc1bcee5db8b64f93c90dcce035b1fc030b116275eab9a2/r%C3%A9solution%202361.pdf>

[40] Pour Charlotte Martin, non, on n'est pas allé trop vite, mais "*il faut accompagner ces réouvertures de messages très clairs, faire du lavage de cerveau avec la vaccination, mais aussi la*

quarantaine de retour de voyage, se faire tester quand on a des symptômes... Il va falloir répéter ça, je pense pendant plusieurs années...". In X.L., « Déconfinement rapide, apparition du variant indien plus contagieux, inquiétant ? "Il faut étendre la couverture vaccinale", RTBF, 11 mai 2021. https://www.rtf.be/info/societe/detail_deconfinement-rapide-apparition-du-variant-indien-plus-contagieux-inquietant-il-faut-etendre-la-couverture-vaccinale?id=10759458

[41] Hutin, C., « Vaccination: La campagne de sensibilisation démarre dans les écoles bruxelloises », *Le Soir*, 7 septembre 2021. <https://plus.lesoir.be/393590/article/2021-09-07/vaccination-la-campagne-de-sensibilisation-demarre-dans-les-ecoles-bruxelloises>

[42] « Les Prix GSK Vaccines décernés à l'ULB et à l'Université de Gand » ; Le docteur Pierre Smeesters de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et le professeur Claus Bachert de l'Université de Gand ont reçu mercredi soir les Prix GSK Vaccines pour la recherche scientifique. » in *l'Avenir*, 19 juin 2013. https://www.lavenir.net/cnt/dmf20130619_00326003

[43] Chevalier, P., Van Driel, M., De Meyere, M., « Editorial: Soleil de Californie sur les conflits d'intérêt », *Minerva* 2007 Volume 6 Numéro 5 Page 65 – 65. <http://www.minerva-ebm.be/fr/article/625>

[44] « **Le pass, c'est quelque chose de transitoire** » déclare Alexander De Croo in Coppi, B., Demonty, B., « Alexander De Croo: «La vaccination obligatoire, c'est purement théorique et rhétorique, je n'y suis pas favorable», *Le Soir*, 11 septembre 2021. <https://plus.lesoir.be/394217/article/2021-09-11/alexander-de-croo-la-vaccination-obligatoire-cest-purement-theorique-et>

[45] Verhaeghe, E., « Au MEDEF, Bruno Le Maire annonce que la crise va durer plusieurs années », *Tripalio*, 26 août 2021. <https://presse.tripalio.fr/au-medef-bruno-le-maire-annonce-que-la-crise-sanitaire-va-durer-plusieurs-annees/>

Le ministre Bruno Lemaire a expliqué clairement que la crise sanitaire allait durer encore plusieurs années et que nous devons mener une guerre longue.... L'urgence permanente est un mode de gouvernement beaucoup plus confortable que la démocratie. **On comprend aussi que le pass sanitaire est fait pour durer !**

https://twitter.com/i/broadcasts/1ZkKzeRpaqdxv?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1430500905393299459%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1_%ref_url=https%3A%2F%2Fpresse.tripalio.fr%2Fau-medef-bruno-le-maire-annonce-que-la-crise-sanitaire-va-durer-plusieurs-annees%2F

[46] Verhaeghe, E., « Scoop : qu'est-ce que le Great Reset recherche vraiment avec le passe sanitaire? », *Le Courrier des Stratèges*, 20 août 2021. <https://lecourrierdesstrategies.fr/2021/08/20/scoop-quest-ce-que-le-great-reset-recherche-vraiment-avec-le-passe-sanitaire/>

[47]"Une erreur stratégique qui impacte l'avenir de l'humanité" : appel du Pr Luc Montagnier, *France Soir*, 7 août 2021. <https://www.francesoir.fr/societe-sante/une-erreur-strategique-qui-impacte-lavenir-de-lhumanite-appel-du-pr-luc-montagnier>

[48] « Le Défi de la vérité : Luc Montagnier, prix Nobel de médecine », *France Soir*, 17 décembre 2020. <https://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/le-defi-de-la-verite-luc-montagnier-prix-nobel-de-medecine>

[49] Dr Christian Vélot (membre du CriiGen, Comité de Recherche et d'Information indépendantes sur le Génie génétique): « Il est urgent de ne pas vacciner les enfants ». <https://www.youtube.com/watch?v=OkalS3vZAc8>

Vélot, C., Note d'expertise grand public sur les vaccins ayant recours aux technologies OGM, Septembre 2020. https://criigen.org/wp-content/uploads/2021/07/2020-09_Note-dExpertise-Vaccins-GM_C.Ve%CC%81lot-06.pdf

[50] Détail important: **le géant pharmaceutique s'est vu obtenir l'immunité de toute plainte légale, au cas où le vaccin devait finalement montrer des effets secondaires nocifs. En d'autres termes, l'entreprise ne devra en aucun cas déboursier d'indemnités.** "Nous sommes confrontés à une situation unique. Une entreprise ne peut tout simplement pas courir ce risque. Supposons que des effets secondaires nocifs surviennent dans les quatre ans..." expliquait récemment Ruud Dobber, vice-président d'AstraZeneca, à l'agence de presse [Reuters](#). **"Lorsque nous concluons des contrats, nous demandons à être exemptés de plaintes potentielles. La plupart des pays n'ont aucun problème avec cela,** car ils pensent que cela en vaut la peine. C'est dans leur propre intérêt national, poursuit-il. "La sécurité et la tolérance au vaccin restent une priorité absolue". In « La Belgique a choisi son vaccin contre le covid-19 mais il y a un hic », *7 sur 7.be*, 21 août 2020. <https://www.7sur7.be/sante/la-belgique-a-choisi-son-vaccin-contre-le-covid-19-mais-il-y-a-un-hic~a85101a2/>

[51] Avis de l'Ordre des Médecins du 23 janvier 2021, « Aspects déontologiques relatifs au programme de vaccination contre la Covid-19 », menaçant de sanctions sévères les médecins qui diffuseront des informations ne soutenant pas la politique de vaccination massive anti-covid-19 : https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210913/ob_471cf9_2021-ordre-des-medecins-23-1-21.pdf

[52] Conor, K., « Burial costs covered for Canadians killed by approved vaccines », *Toronto Sun*, 20 août 2021. <https://torontosun.com/news/national/burial-costs-covered-for-canadians-killed-by-approved-vaccines>

[53] **L'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn a été mise en examen vendredi pour "mise en danger de la vie d'autrui" à l'issue de son audition par des magistrats de la Cour de justice de la République (CJR), première personnalité mise en cause dans l'enquête sur la gestion de l'épidémie de Covid-19.**

In « Agnès Buzyn mise en examen pour mise en danger de la vie d'autrui : ce que l'on sait », *7sur7.be*, 11 septembre 2021. <https://www.7sur7.be/monde/agnes-buzyn-mise-en-examen-pour-mise-en-danger-de-la-vie-dautrui-ce-que-lon-sait~a08f5aaa/>